



BNP PARIBAS



CSEE du 13 octobre 2021

(Comité Social & Économique d'Établissement)

Région Grand Ouest

29 Octobre 2021

## Hyperspécialisation des Agences, Ultra segmentation des Clients :

### L'Avenir du Réseau en Province ?

La Région nous présente un projet d'hyperspécialisation des Agences du Centre-Ville de NANTES, avec une segmentation de la Clientèle poussée à l'extrême :

- **UNE Agence qui regroupe tous les clients PRO du périmètre.** (Fin de la mixité tant demandée aux DIA ?) —> NANTES GRASLIN.
- **UNE Agence dite Premium pour les Clients Affinités.** —> NANTES Place Royale.
- **UNE Agence Etudiante et Clients Proxy de—de 30 ans.** —> NANTES 50 Otages.
- **UNE Agence 100% Clients Proxy (de 30 ans et +).** —> NANTES DECRÉ.

Les clients auront l'obligation de transférer leurs comptes vers l'Agence dont ils dépendent en fonction de ces nouvelles typologies... Nous déplorons un risque d'insatisfaction. **Qu'un client ne puisse plus choisir son Agence : UNE PREMIÈRE dans notre Région !**

Et que penser de l'avenir de nos collègues ? Des points nous interpellent : Terminé les échanges transverses entre les différents métiers, une spécialisation des Agences qui pourrait fortement freiner les évolutions de carrières et les mobilités.

Ce dossier est un véritable « serpent de mer » depuis deux ans. Puis d'un coup, il devient urgent, à tel point que **les Organisations Syndicales doivent se positionner sur sa faisabilité en moins de 48h ouvrées !**

**Pour toutes ces raisons, vos Elus Cfdt ont pris leurs responsabilités et ont émis un AVIS DÉFAVORABLE.**

### Bientôt la fin d'une injustice ?

Vous avez été nombreux à nous interpellier sur une règle incompréhensible et injuste, qui pourrait être classée dans la catégorie des doubles peines : **Pourquoi lorsqu'un poste est fermé dans une Agence, les objectifs (et notamment pour les Animations/Challenges) ne sont-ils pas recalculés en conséquence?**

La Direction est au courant de ce sujet. **Il s'agit d'une Directive BDDF... La fermeture d'un poste n'est prise en compte que l'année suivante !**

Donc, aujourd'hui avec cette règle, quand un poste est fermé dans votre Agence en Q1, vous en subissez, également, les conséquences en Q2 et Q3 !

**Le Directeur Retail Régional nous rejoint sur le sujet : ce n'est pas acceptable.** Il « milite » auprès de BDDF pour faire évoluer cette règle. Son action pourrait aboutir prochainement et il est **possible que cette règle disparaisse avec un effet rétroactif sur le Q3 et le Cube Annuel.**

#### VOS REPRÉSENTANTS



Pierre  
LEGRAS

06 64 01 52 41



Florence  
CORNET

0760473268

#### VOS ÉLU(E)S



Didier  
BOUGET

06 64 01 62 30



Jean-Luc  
COLLET

06 64 01 66 47



Stéphane  
GOUBIER

07 60 47 29 41



Valérie  
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80

Chantal MARCHAND

06 99 33 92 51

Frédérique CHANTOIN

Valérie DENIS

Bruno FAUCHER

Marc FRERE

Karl LEROY

Béatrice ROUVRAIS

Contacts Cfdt Région Grand Ouest

[Cfdt\\_irp\\_grand\\_ouest@bnpparibas.com](mailto:Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com)



02 51 84 53 63

# RÉFORME DE LA LIGNE ER TPE

## CRÉATION DES ESPACES ENTREPRENEURS

### SERVICING en

#### Agence :

9.4 ETP sont détachés à 100% pour Pôles et Fonctions :

Fonctions :

3 à CAEN

2 à TOURS

2 à BLOIS

1 à AMBOISE

1 au MANS

1 à LORIENT

1 à VANNES

2.4 ETP (soit 6 collègues) y travaillent à temps partiel :

1 à ARNAGE

1 à MAYENNE

1 à PONTIVY

1 à ALENCON

1 à RENNES Villejean

1 à FONTENAY Le Comte

Contacts CFDT

Région Grand Ouest

[Cfdt\\_irp\\_grand\\_ouest@bnpparibas.com](mailto:Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com)



02 51 84 53 63

### RETOUR VERS LE FUTUR ?

La Direction nous présente, lors de ce CSEE, un dossier de Création de Maisons des Entrepreneurs. Heu... Pardon... des Espaces Entrepreneurs.

#### Le projet :

Création de 5 espaces ER TPE sur la Région :



Ces espaces seront dotés d'un Directeur Commercial, d'un CFMP dédié et d'un Assistant ER.

Les CAER TPE seront rattachés hiérarchiquement au Directeur Commercial, sans mobilité géographique. Ils interviendront sur les clients dont le CA est compris entre 800K€ et 2 000K€ (excepté ceux éloignés d'un CAF qui continueront à travailler sur les clients jusqu'à 8 000K€).

Ce nouveau modèle, déjà déployé dans certaines Régions, permet la mise en place d'une équipe plus étoffée avec un manager dédié, des experts et assistants spécifiques.

Sur la région Grand Ouest, ce projet s'accompagne de la création de 2 nouveaux postes de CAER (Estuaire et Nantes) et 5 postes de Directeurs d'Espace ER (profils divers acceptés mais avec une expérience ER exigée).

Le dispositif sera complété par 4 Assistants ER (dont 2 créations de postes) et 5 CFMP spécialisés ER (un par Espace).

	Espace Bretagne Ouest	Espace Bretagne Est	Espace Pays de Loire	Espace Centre	Espace Basse Normandie
Directeur d'Espace	1	1	1	1	1
CAER	9	8	9	6	6
CFMP *	1	1	1	1	1
Assistant ER *	1	1	1		1

Bien que les CAER TPE ne soient plus rattachés aux Territoires, les postes de Responsables PRO/TPE des Territoires sont maintenus et leur mission sera recentrée à 100% sur le PRO.

### QUEL AVENIR POUR LES CAER ME ?

Aujourd'hui, pas de réponse claire de la Direction... Avec cette réforme de la ligne ER TPE, nos collègues ER ME semblent apparaître pour « les laisser pour compte » du marché ER/CORPORATE.

Pas d'Assistants, pas d'Experts dédiés, un rattachement au CAF sans leurs outils informatiques...

Pour nous faire patienter (et surtout faire patienter nos collègues ME, désabusés de cette situation), il nous est annoncé une nouvelle réforme en 2022...

**Sommes nous prêts pour RETOUR VERS LE FUTUR Episode 2 ?**



Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS